



Doc. 16127

12 mars 2025

Réguler les réseaux sociaux: un impératif démocratique

Proposition de résolution

déposée par M. Didier MARIE et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Depuis plusieurs années, les risques politiques et sociétaux inhérents au développement des réseaux sociaux n'ont cessé de se développer, entraînant une prise de conscience. Ils sont devenus le nouveau champ d'affrontements idéologiques, permettant de déployer des narratifs alternatifs à l'État de droit et à la démocratie libérale.

Le contrôle de la quasi-totalité de ces médias par des oligarques du numérique participe à la dégradation de la diversité des opinions et du débat démocratique.

Les plateformes et réseaux ne sont plus seulement les supports de la propagation d'idées contestant nos valeurs, ils manipulent leurs propres algorithmes pour diffuser l'opinion de leurs dirigeants et déstabiliser les processus démocratiques.

Nous avons pu le constater en Roumanie où l'élection présidentielle, faussée par l'utilisation d'un de ces réseaux, a dû être annulée. On le voit aussi en Allemagne et en Grande-Bretagne.

Les principales plateformes, en abandonnant leurs obligations de régulation, mettent en cause les politiques d'encadrement de leur activité au nom de leur vision de la liberté d'expression.

L'Assemblée parlementaire, qui défend l'État de droit et l'équité des processus démocratiques, doit inciter les États membres du Conseil de l'Europe à prendre les mesures nécessaires pour ériger un modèle de référence afin de peser sur la scène internationale.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

MARIE Didier, France, SOC
ARSLAN Sibel, Suisse, SOC
BEGIC Denis, Suède, SOC
BLIKRA Jone, Norvège, SOC
BONNEAU François, France, ADLE
BOUYX Bertrand, France, ADLE
CHAILLOU Christophe, France, SOC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
ENGELHARDT Heike, Allemagne, SOC
FRESKO-ROLFO Béatrice, Monaco, ADLE
GÖKÇEN Gökçe, Türkiye, SOC
KERN Claude, France, ADLE
KOSTADINOVSKA-STOJCHEVSKA Bisera, Macédoine du Nord, SOC
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE
KUMPULA-NATRI Miapetra, Finlande, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
MANTZOS Dimitrios, Grèce, SOC
NOWICKA Wanda, Pologne, SOC
O'LOUGHLIN Fiona, Irlande, ADLE
OSBORNE Kate, Royaume-Uni, SOC
PAŠIĆ Tatjana, Serbie, SOC
PILLER CARRARD Valérie, Suisse, SOC
PLAVÁKOVÁ Lucia, République slovaque, ADLE
PRAMMER Agnes Sirkka, Autriche, SOC
RAČAN Ivan, Croatie, SOC
REGOL Sandra, France, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
STAMATIS Georgios, Grèce, PPE/DC
TANGUY Liliana, France, ADLE
VELA Susanna, Andorre, SOC
VELDHOEN Gala, Pays-Bas, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts